

Monitoring sur la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2018 : résultats en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

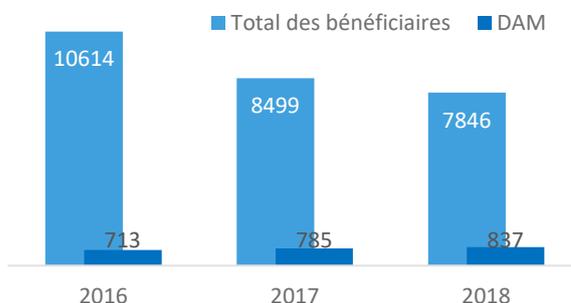
Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) étudie l'évolution des coûts en matière d'aide d'urgence en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). À cette fin, le SEM gère un système d'information sur le Monitoring sur la suppression de l'aide sociale.

Décisions



En 2018, 7'960 décisions de non entrée en matière (NEM) ou négatives (NEGE) avec délai de départ fixé sont entrées en force, soit environ 10% de moins par rapport à 2017. Les décisions NEM prises dans le cadre du système Dublin constituent 49% (67% NEM-Dublin en 2017) de l'ensemble des décisions. Les personnes concernées reçoivent l'aide d'urgence sur demande.

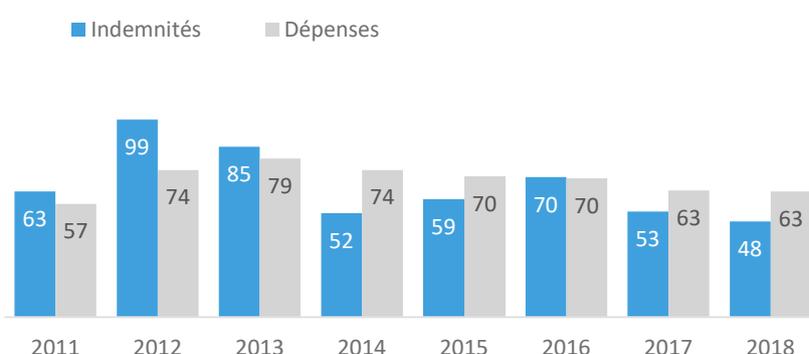
Bénéficiaires de l'aide d'urgence



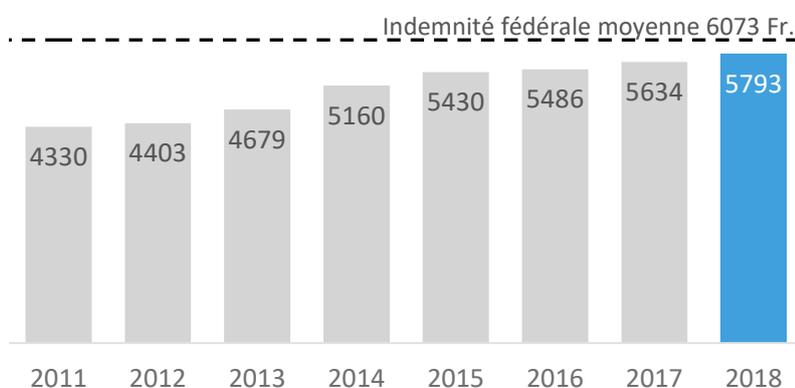
En 2018, 7'846 personnes ont bénéficié de l'aide d'urgence, soit près de 8% moins par rapport à 2017. Ce total comprend 7009 personnes ayant perçu l'aide d'urgence, exclusivement suite à l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM; 531, exclusivement suite à une demande d'asile multiple (DAM) et 306, suite à une DAM déposée avant ou après l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM.

Indemnités fédérales et dépenses d'aide d'urgence (en millions de francs)

Les dépenses d'aide d'urgence se sont montées à 63 millions CHF en 2018, montant comparable à celui de 2017. On compte 10 cantons dans lesquelles les indemnités ont été supérieures aux dépenses. Dans les 16 autres cantons, les dépenses ont été supérieures aux forfaits versés. Sept des 16 cantons (BE, GE, JU, NE, SH, VD, ZH) ont utilisé la totalité des indemnités versées et ne disposent plus d'aucune réserve sur les années précédentes. Entre 2008 et 2018, les indemnités ont été supérieures aux dépenses pour un montant cumulé de 31 millions de francs.

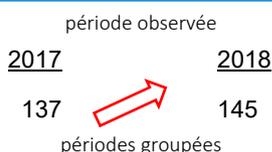


Dépenses d'aide d'urgence par décision (en francs)



Entre 2008 et 2018, les dépenses moyennes par décision entrée en force s'élèvent à 5'793 francs, montant inférieur aux indemnités fédérales. Jusqu'à présent, l'augmentation continue des dépenses moyennes est surtout due à l'augmentation continue de la durée de perception (forte proportion de bénéficiaires des années précédentes). La hausse de la moyenne qui s'observe notamment depuis 2014 est en partie due aux dépenses occasionnées par les personnes présentant une DAM, catégorie de bénéficiaires pour laquelle les cantons ne perçoivent pas d'indemnités fédérales complémentaires.

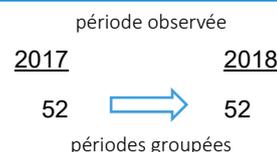
Durée de perception (en jours)



Taux de perception (en pourcent)



Coûts par jour (en francs)



2008–2017 202 ↗ 2008–2018 208 2008–2017 53 ↘ 2008–2018 52 2008–2017 51 ↗ 2008–2018 51

Monitoring sur la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2018 : résultats en bref

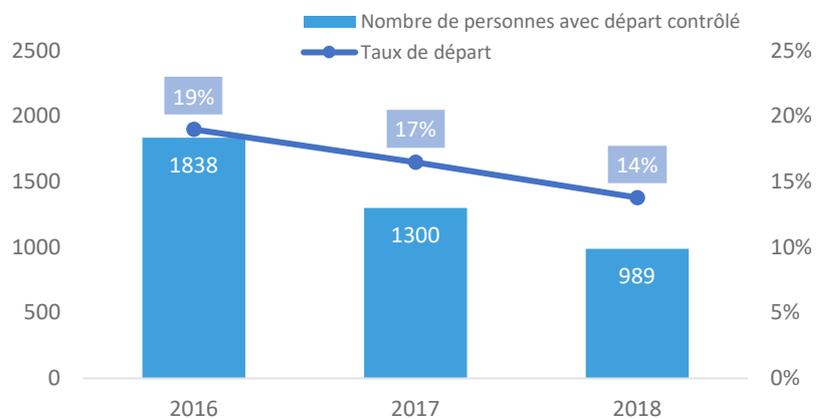
Les pays de provenance les plus représentés (par bénéficiaires d'aide d'urgence)

	2017	2018
Erythrée 	683 ↗	813
Éthiopien 	523 ↗	531
Algérie 	477 ↘	454
Géorgie 	254 ↗	405
Irak 	417 ↘	374

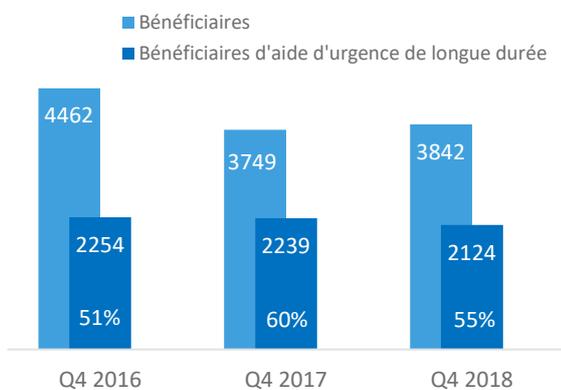
Quatre des 5 pays de provenance les plus représentés en 2018 sont les mêmes qu'en 2017; l'Afghanistan n'y figure plus. La Géorgie y est classée pour la première fois, en affichant la hausse la plus importante avant les érythréens, qui tiennent encore la tête de liste. Les éthiopiens sont ceux qui enregistrent à nouveau le plus bas nombre de décisions comparé aux autres ressortissants du groupe. L'évolution générale au niveau des bénéficiaires continue de refléter le recul important du nombre de décisions NEM-Dublin, dont la tendance s'est amorcée au 2e semestre 2017. Les 5 principaux ressortissants bénéficiaires sont majoritairement concernés par une décision NEGE. Cette évolution pourrait davantage se répercuter sur une plus longue durée de perception en raison notamment des difficultés liées à l'exécution du renvoi vers la majorité des pays de provenance les plus représentés. Les ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité) arrivent en troisième rang, soit après les éthiopiens (465 bénéficiaires) et enregistrent une légère baisse par rapport à 2017.

Départs sous contrôle des autorités

En 2018, on enregistre 14% de personnes au bénéfice de l'aide d'urgence ayant quitté la Suisse sous contrôle des autorités. Ce taux a baissé de 3 points de pourcentage en comparaison de 2017. Le taux de départ des personnes frappées par une décision NEM-Dublin s'élève à près de 32%, soit près de quatre fois supérieur à celui des personnes frappées par une décision NEGE ou NEM hors cadre Dublin.



Perception de longue durée (> 1 an)



Bénéficiaires de longue durée par nationalité

	Trim. 4 2017	Trim. 4 2018
Ethiopie 	269 ↘	261
Algérie 	163 ↘	147
Rép. Pop. de Chine 	113 ↗	131
Iran 	81 ↗	103
Irak 	57 ↗	102

Au 4e trimestre 2018, 55% des bénéficiaires sont des bénéficiaires de longue durée (BALD, c'est-à-dire, des bénéficiaires de l'aide d'urgence depuis plus de 4 trimestres ou dont l'entrée en force est supérieure à 4 trimestres). En un an, le nombre de BALD a diminué de 115 personnes. Après le premier rang occupé par 300 (14%) ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité), enregistrant également le taux de perception BALD le plus élevé (86%), les éthiopiens (12%) restent les BALD les plus nombreux et constituent la tête de liste depuis 3 années consécutives suivi des ressortissants algériens et chinois. La part des iraniens et des irakiens (moins de 5% chacune) a significativement augmenté, s'imposant sur celle des érythréens, marocains et afghans, qui ne figurent ainsi plus parmi les pays de provenance les plus représentés. Les parts d'iraniens et d'irakiens risquent encore d'augmenter, en raison de leur taux de perception BALD actuellement en-dessous de la moyenne (52% et 50%) alors que les trois premiers pays de provenance enregistrent des taux au-dessus de la moyenne (69%, 75%, 76%). Les 5 pays de provenance les plus représentés ici comptent pour environ 35% des BALD (environ 49% avec nationalité inconnue). On pourrait s'attendre à une future hausse générale des BALD, en raison du net recul de la part des décisions NEM-Dublin dès le 2e semestre 2017 et des risques de répercussions sur l'augmentation de la durée du séjour liés aux difficultés à l'exécution des renvois.